

Conseil d'établissement
Rencontre en présentiel du jeudi 23 mars 2023
Ordre du jour
Début : 18h37

1. Ouverture de l'assemblée

a. Prise des présences

Présence	Absence	Prénom, Nom	Rôle
	x	Amina Douahi	Parente, présidente
	x	Patrick Grenier	Parent, vice-président
	x	Angèle Bisaillon	Parente, déléguée
x		Aude Malkoun-Henrion	Parente (secrétaire)
x		Catherine Cloutier	Parente
x		Maude Richard	Parente
x		Mokhtar Liamini	Parent
x		Émilie Leduc	Parente (substitut)
	x	Alexandre Ducharme Rivard	Parent (substitut)
x		Émélie D. Duchesne	Enseignante
x		Josée Fontaine	Technicienne au SDG
x		Julie Pinsonneault	Enseignante
	x	Karine Chapleau	Enseignante
x		Maude Boyer	Psychoéducatrice
x		Céline Ratelle	Enseignante
		Patricia Bergeron p/ Ainée Acosta	Technicienne en éducation spécialisée
x		Josée Rougeau	Directrice
x		Édith Des Roches	Directrice adjointe

b. Vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

Discussion autour de l'adoption du point concernant l'adoption d'un point « projet d'établissement » comme étant statutaire à l'ordre du jour. Émilie Duchesne propose de conserver le statut quo concernant le point statutaire et d'en reparler lors de la prochaine présence de Mme Bisaillon. L'assemblée est d'accord. Mokhtar Liamini propose l'adoption de l'odj et Mme Leduc seconde l'adoption.

3. Adoption du compte-rendu du CÉ 26 janvier (5 min)

- Avant adoption, certains membres suggèrent des modifications de vocabulaire portant sur le CR de la précédente réunion du CÉ. Ces demandes sont dûment notées et seront rectifiées. Mme Rougeau propose de mettre à l'odj de la prochaine réunion du CÉ un point sur le projet éducatif.

4. Questions du public (5 min)

Deux points abordés par Mme Thériault : déneigement et sécurité. Mme Thériault a trouvé l'accès à l'école surtout autour du SDG périlleux tout l'hiver à cause d'un manque de prise en charge du déneigement. Mme Rougeau explique que cette

année en raison d'un changement de concierge il y a eu des manquements. Elle a fait des demandes à la Commission scolaire pour obtenir une toiture couvrant l'entrée du public. Elle évoque également les actions « bizarres » des déneigeurs.

Autre point : un aménagement dans la cour est suggéré par Mme Thériault (comme une butte) pour éviter les récrés intérieures. Mme Rougeau explique que les buttes dans les cours d'école ne sont pas réglementaires.

Autre point : les camps de jour : suite à une publication du Centre Monseigneur Pigeon, il apparaît que cette année il n'y aura qu'un seul point de service car il n'y a pas suffisamment d'établissement pour accueillir les enfants. Cette année des travaux vont avoir lieu à l'école (peut-être l'été prochain) ce qui empêche l'école d'accueillir un camp de jour.

5. Temps alloué à chaque matière (10 min)

- Mme Rougeau lit et explique le document « Grille-Matière ». La grille matière doit être adoptée par le CÉ. Maude Richard propose l'adoption, Maude Boyer la seconde.

6. Budget : Mesure 15024, aide aux parents (10 min)

- Mme Rougeau rappelle les propositions concernant l'emploi du budget de l'aide aux parents. Le montant est de 2.800 CAD : 400 cad seraient consacrés à l'application Hop Hop, 800 cad pour des livres de soutien aux parents dont les enfants entrent en maternelle, 1.600 cad pour une armoire de prêt (dans la bibliothèque) composée de ressources pédagogiques que les membres écoles pourraient prêter aux parents.
- Mme Richard propose d'employer une partie du budget pour les fournitures scolaires. Mme Rougeau souligne qu'il lui a été interdit d'utiliser le budget pour l'achat de fournitures scolaires.
- Nouvelle proposition : une partie du budget serait consacrée à acheter des jeux éducatifs qui seraient repartis entre chaque classe et que les enfants pourraient emprunter à tour de rôle. La nouvelle proposition est adoptée d'un accord unanime. Elle remplace la proposition de l'armoire à outils qui semblent poser plus d'inconvénients pratique de gestion.
- Mme Rougeau évoque le site « aider son enfant.com » : il s'agit d'une plateforme qui propose un abonnement à des capsules pour présenter des activités à faire à la maison avec les enfants ou pour informer les parents sur des sujets d'éducation ou académiques. Il y a aussi des spécialistes qui peuvent être consultés en ligne : proposition pour utilisation du prochain budget (prix de l'abonnement pour l'école : 1300 cad). Il est suggéré de réfléchir à cette nouvelle proposition et de l'adopter le cas échéant au prochain CÉ pour l'année scolaire qui suit.

7. Critères de sélection d'une direction d'école (5 min)

- Chaque année une consultation du centre de service de la CSDM portant sur les critères de sélection d'une direction d'école est proposée aux membres du CÉ des écoles. M. Liamini propose d'envoyer le document de la consultation de l'année dernière pour que les membres du CÉ le lisent afin de décider de le modifier ou non au prochain CÉ.

8. Sorties scolaires (10 min)

- Mme Rougeau annonce qu'il y va y avoir une sortie de plus : à l'Opéra le 18 mai à 13h pour tous les élèves, s'il y a suffisamment de places, pour assister au projet théâtre des élèves de 5^e année (groupe 51). L'horaire du dîner va donc être modifié en conséquence.

9. Bibliothèque (5 min)

- La bibliothèque est réouverte!!!! Mme Rougeau remercie les parents qui se sont investis dans le projet de réouverture. Mme Richard évoque la question des horaires : les bénévoles sont assidus, mais si les professeurs ne peuvent pas venir à l'heure convenue, elle souhaiterait qu'ils/elles préviennent le ou la bénévole. Il est convenu d'un commun accord que les enseignant.e.s recevront de Mme Rougeau une liste des parents bénévoles ainsi que le moyen de les contacter directement.

10. Information

10.1 Représentant au comité des parents (10 min)

- Mme Ratelle souhaite aborder un point en l'absence de Mme Bisailon : la pétition contre la coupure des intervenants en orthopédagogie auprès des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles moteurs par la CSSDM. Pétition à signer par la Présidente du CÉ si celui-ci décide de la soutenir.

Mme Rougeau précise que cette coupure ne touche que les enfants en situation de handicaps (5 dans notre école) et qu'elle correspond en fait à une réorganisation du service. La CSSDM a consulté les directions d'école concernant les besoins spécifiques de chaque enfant concerné. Elle ajoute que ce service sera offert dans les écoles mais différemment. Par exemple : des montants seront déployés pour bonifier notre offre de service (la CSSDM nous propose de 9.000 cad par année par enfant concerné). En somme, il s'agit d'une période de transition et en tant que tel un peu incertaine.

On écoute les membres écoles nous parler de leur expérience en lien avec ce service. Le service est très apprécié par les enseignants.

Il ressort de la discussion que c'est un choix organisationnel opéré par la nouvelle direction de la CSSDM. Les membres du CÉ décident d'appuyer la pétition. Mme Richard, présidente (substitut) ce jour, la signe.

10.2 OPP (5 min)

- Mme Richard transmet des demandes qu'elle a reçu de la part des enseignant.e.s concernant le Comité de Jardin. Elle annonce qu'elle a contacté des parents intéressés mais qu'il n'y en a pas en nombre suffisant. Elle demande aux membres écoles d'informer les parents pour pallier au manque de bras.

- Mme Malkoun-Henrion propose de construire une plateforme dédiée à l'OPP pour permettre de mieux gérer les communications aux parents. Elle propose de s'en charger. Mme Richard et Mme Malkoun-Henrion se rencontreront lors d'une rencontre OPP pour mener ce projet à bien.

- Sécurité scolaire : il y a eu une manifestation par certains élus et parents devant l'école à ce propos lors de la journée de la prévention pour la sécurité. Il y a eu une demande de brigadier par l'école à la SPVM mais celle-ci a été refusée. Mme Richard informe que cette demande a été refaite.

- Semaine des bénévoles : 16-22 avril : Mme Richard souhaite que quelque chose soit offert aux membres bénévoles. Mme Rougeau prend bonne note de la demande et annonce que quelque chose sera fait dans cette optique.

10.3 Personnel de l'école (5 min)

- Mme Ratelle nous communique le désir de Mme Stephania de partager les beaux livrets construits par les enfants de maternelle accueil qui seront exposés à la maison de la culture. Ces carnets sont à remettre le 1^{er} avril.

10.4 Service de garde (5 min)

- Les inscriptions et ré-inscriptions par Mozaïk sont en cours. Mme Fontaine est présentement en train de gérer les relevés d'impôts.

10.5 Direction (5 min)

- Remerciements de Mme Rougeau.

11. Varia (10 min)

Pas de varia.

12. Dates des prochaines rencontres

La date proposée, en tenant compte des contraintes liées à la gestion du SDG, est celle du mardi 25 avril 2023.

Levée de l'assemblée à 20h44.

Maude Richard
Présidente substitut du CÉ

Josée Rougeau
Directrice